DLP-3-11-89126140

Avertissements agricoles ® SPV
Auvergne
ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 29 Septembre 1989 **N° 16**

COLZA
Altises : Rare - A surveiller
Limaces : Surveiller
Traitement fongicide à l'automne : Le point
Désherbage : Détruire les graminées

COLZA

Stades
(**Levée - A**) La majorité
(**1 à 2 feuilles - B1-B2**)
(**4 feuilles - B4** (Rare du fait sècheresse)

GROSSE ALTISE

✪ Situation

➡ Captures en cuvette jaune :
Elles débutent dans quelques postes mais à niveau très faible.

➡ Morsures :
Faible intensité localement.

✪ Préconisation

Surveiller vos parcelles particulièrement celles sans insecticide du sol. La cuvette jaune vous aidera à connaître l'arrivée des insectes.

Une intervention foliaire à l'aide d'une pyrèthrinoïde ne se justifie que très rarement actuellement.

Seuils d'intervention :

❒ *jusqu'au stade B2 : dès que 3 pieds sur 10 portent des morsures sur les cotylédons (dégâts directs des adultes).*

❒ *après le stade B2 : dès le cumul de 30 captures en cuvette jaune (pour limiter les infestations larvaires).*

LIMACES

A surveiller très attentivement actuellement et intervenir si nécessaire.

— N° de série : 690
— SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

— Publication périodique
— Directeur-Gérant : B. MORIN
— CPPAP N° 525 AD - Abonnement Annuel : 145 F
— Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
— Imprimerie D.R.A.F.

P54

TRAITEMENT FONGICIDE A L'AUTOMNE

Le CETIOM et le Service de la Protection des Végétaux ont entrepris des enquêtes, des études et des expérimentations visant à mesurer l'intérêt de l'utilisation de certains fongicides à l'automne sur colza.

Dans l'état actuel des résultats, rien ne permet de justifier une application fongicide à l'automne sur cette culture.

Cependant, en raison du problème complexe posé, des travaux complémentaires sont en cours avec l'I.N.R.A.. Ils seront publiés au fur et à mesure qu'ils seront connus.

DESHERBAGE

✪ Situation

Une levée importante de graminées est en cours (repousses de céréales surtout).

✪ Préconisation

Un désherbage à l'aide d'un antigraminées spécifique sera à envisager rapidement mais il faut attendre que la majorité des levées soit réalisée. En effet, les graminées sont très concurrentielles pour le colza en cas de levée massive et précoce. Leur destruction s'impose aussi pour limiter le risque J.N.O. sur les céréales.

Spécialités antigraminées : FERVIN - FERVINAL - FUSILADE X2 - GALLANT - TARGA - + 3 nouvelles : TARGA D +, STRATOS et AGIL (voir fiche jointe).

En cas de faibles infestations, il est préférable d'attendre. On utilisera plutôt une spécialité à action racinaire (PRADONE TS...).

LES AVERTISSEMENTS AGRICOLES SUR MINITEL : 36.17 CODE AVERT

LES NOUVEAUX ANTIGRAMINEES A ACTION FOLIAIRE DE POST-LEVEE SUR COLZA

Trois nouvelles spécialités complètent la gamme des Antigraminées :

STRATOS,

de la société BASF, composé de cycloxydime (200 g/l), s'utilise à la dose de 1,25 l/ha + 3 l d'huile sur graminées annuelles et à la dose de 3 l/ha + 3 l d'huile sur graminées vivaces.

Autorisation provisoire de vente obtenue en Avril 1989.

Etudié à 1,5 l sans huile et à 1,25 l + 3 l d'huile au Service de la Protection des Végétaux, STRATOS pour une performance optimale doit être utilisé avec de l'huile pour augmenter son efficacité et sa vitesse d'action.

A la dose de 1,25 l + 3 l d'huile sur graminées annuelles et 3 l + 3 l d'huile sur graminées vivaces, il présente une très bonne efficacité sur Chiendent rampant, Pâturin commun, Repousses de Blé et d'Orge. Il est moyen sur Brome, Folle-avoine, Vulpin des champs.

TARGA D+,

de la société PEPRO, composé de quizalofop-éthyl isomère D (120 g/l), s'utilise à la dose de 0,5 l/ha + 2 l d'huile sur graminées annuelles et à la dose de 1,25 l + 2 l d'huile sur graminées vivaces.

Homologation en Octobre 1988.

TARGA D+ présente des efficacités semblables à la dose de 1,25 l sans huile et 0,5 l + 2 l d'huile.

A la dose de 1,25 l sans huile

- très bonne efficacité sur Brome, Pâturin commun, Ray-grass, Repousses d'Orge, Vulpin des champs,
- bonne efficacité sur Pâturin annuel et Repousses de Blé,
- efficacité moyenne sur Chiendent rampant,
- insuffisance sur Folle-avoine.

AGIL,

de la société LA QUINOLEINE, composé de propaquizafop (100 g/l), s'utilise à la dose de 1,2 l/ha sur graminées annuelles et 2 l sur graminées vivaces.

Autorisation provisoire de vente en Décembre 1988.

Au regard des résultats des 10 essais, AGIL présente :

- une très bonne efficacité sur Brome, Chiendent rampant, Ray-grass, Repousses de Céréales, Vulpin des champs,
- sur Folle-avoine, il contrôle les levées automnales mais décroche en cas de levées successives pendant l'hiver, il a une efficacité insuffisante en reprise de végétation.

Les vitesses d'action de STRATOS avec huile, TARGA D+ avec huile et AGIL sont comparables, elles sont supérieures à la référence FUSILADE X2.

SYNTHESE DES EFFICACITES DES 10 ESSAIS 88-89

Adventices (nbre essais)	FUSILADE X2 Référence	STRATOS 1,5 l	STRATOS 1,25 l + huile 3 l	TARGA D+ 1,25 l	TARGA D+ 0,5 L + huile 2 l	AGIL 1,2 l
Brome sp. (1)	S (S)	R	M+	S (S)	-	S
Chiendent rampant (1)	M (R)	M+	S	M+(M)	S	S
Folle-avoine (1)	R (M)	R	M	M (R)	-	R
Pâturin commun (1)	R (M)	M+	S	S (S)	-	-
Ray-grass (1)	S (S)	S	S	S (S)	-	S
Repousses de Blé (1)	S (S)	R	S	S (M+)	-	S
Repousses d'Orge (4)	S (S)	M+	S	S (S)	S	S
Vulpin des champs (5)	S (S)	M	M	S (S)	S	S

S : bonne efficacité (> à 85 %)
M : efficacité moyenne ou irrégulière (de 70 % à 85 %)
R : efficacité insuffisante (< à 70 %)
- : produit non appliqué
( ): résultats de deux années d'expérimentation 87-88 et 88-89